

Les Frères musulmans du CCIF démasqués !

Article rédigé par *Riposte Laïque*, le 29 juin 2017

Alors qu'ils sont considérés comme organisation terroriste par l'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Russie, la Syrie et Bahrein, les Frères Musulmans ont pignon sur rue en France, et ont pour stratégie d'utiliser nos Lois pour mieux les faire reculer afin d'aboutir à leur objectif ultime : instaurer la « charia » (loi islamique).

Parmi les centaines d'associations Loi 1901 qu'ils orchestrent, figure l'UOIF (Union des Organisations Islamiques de France, récemment rebaptisée « Musulmans de France »), organisant chaque année le plus grand rassemblement des musulmans d'Europe au Bourget, et le CCIF (Collectif Contre l'Islamophobie en France), se présentant comme une association défendant les « Droits de l'Homme » (elle a son équivalent en Belgique sous l'appellation CCIB).

Alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer cette escroquerie consistant, sous couvert de lutter contre « l'islamophobie », à promouvoir insidieusement l'islam le plus radical sur le territoire français, Marwan Muhammad, directeur exécutif du CCIF, est régulièrement reçu sur les plateaux de télévision afin de faire sa propagande.

Ainsi, lors de l'émission de Thierry Ardisson « Salut Les Terriens » sur la chaîne C8 en date du 8 Avril 2017, Marwan Muhammad a été invité à s'exprimer sur le thème « Y a-t-il un vote musulman ? ».

CCIF et UOIF, même combat : celui de la doctrine des Frères Musulmans

Mais cette fois, l'islamiste est tombé sur un os, puisque la journaliste Sonia Mabrouk et l'essayiste Lydia Guirous l'ont vertement épinglé, dénonçant la doctrine dont il est l'un des représentants et des défenseurs : celle des Frères Musulmans.

Marwan Muhammad du CCIF en mauvaise posture lors d'un passage à l'émission Salut Les Terriens

Voir l'extrait vidéo : <https://twitter.com/SJallamion/status/851144286179602432>

A l'heure où la France est censée combattre les islamistes, sur son sol comme à l'étranger, nous aurions été en droit d'espérer des mesures concrètes comme la dissolution de ces associations liées aux Frères Musulmans, ce qui est un minimum !

Au lieu de cela, et alors qu'on nous vante les mérites de la « Task force » version Emmanuel Macron pour lutter plus efficacement contre le « terrorisme », dont il faut rappeler qu'il ne s'agit jamais que d'un mode opératoire et que c'est bien contre un **terrorisme islamique** qu'il nous faut lutter, le CCIF continue à prospérer, ainsi que toutes les associations satellites de l'organisation des Frères Musulmans.

Pire encore, l'association est régulièrement en Justice, se constituant tantôt partie civile, effectuant tantôt des signalements, c'est à dire saisissant le Procureur de la République afin qu'il diligente une enquête.

Dernièrement, c'est Christine Tasin, présidente de Résistance Républicaine, qui en a fait les frais, puisque le CCIF a officiellement saisi le parquet de Paris pour « apologie du terrorisme et incitation à la discrimination,

la haine, la violence », s'appuyant sur la phrase suivante, écrite au lendemain d'une attaque perpétrée aux abords d'une mosquée londonienne ayant fait un mort et 8 blessés : « *L'attaque de la nuit dernière à Londres pourrait bien faire des petits partout* » .

Nonobstant la justesse de cette analyse traduisant l'inquiétude profonde que nous sommes légitimement nombreux à partager, il appert qu'aucune incitation quelconque ou apologie quelconque ne ressort de cette simple phrase. Mais ce n'est pas le plus grave.

Le plus grave, c'est que le CCIF puisse jouer le rôle de dénonciateur de Justice en France, avec la bénédiction des autorités judiciaires.

Si nous n'avons pas chassé les Frères Musulmans de notre pays, c'est parce que nos élites attachent bien plus d'importance au clientélisme qu'à la défense de nos valeurs, pourtant ouvertement ciblées par cette organisation.

Tous ceux qui œuvrent pour un islam politique doivent être combattus, car comme l'a souligné la Cour Européenne des Droits de l'Homme dans un arrêt du 31 juillet 2001, la charia est incompatible avec le respect des droits de l'Homme et la démocratie. Extrait :

« À l'instar de la Cour constitutionnelle, la Cour reconnaît que la charia, reflétant fidèlement les dogmes et les règles divines édictées par la religion, présente un caractère stable et invariable. Lui sont étrangers des principes tels que le pluralisme dans la participation politique ou l'évolution incessante des libertés publiques. La Cour relève que, lues conjointement, les déclarations en question qui contiennent des références explicites à l'instauration de la charia sont difficilement compatibles avec les principes fondamentaux de la démocratie, tels qu'ils résultent de la Convention, comprise comme un tout. Il est difficile à la fois de se déclarer respectueux de la démocratie et des droits de l'Homme, et de soutenir un régime fondé sur la charia, qui se démarque nettement des valeurs de la Convention, notamment eu égard à ses règles de droit pénal et de procédure pénale, à la place qu'il réserve aux femmes dans l'ordre juridique, et à son intervention dans tous les domaines de la vie privée et publique conformément aux normes religieuses. »

Par conséquent, qu'attendent les autorités françaises pour interdire l'expression de tout mouvement favorable à la mise en oeuvre de la charia ?

Qu'attend notre président « jupitérien » pour museler ces courants d'opinion contraires à nos valeurs, et dont l'idéologie mortifère qu'ils défendent est STRICTEMENT conforme à celle de l'Etat Islamique ?

Pourquoi la France, détenant à la fois les records du nombre de ressortissants occidentaux partis faire le « djihad », et du nombre de victimes occidentales sur son territoire, continue-t-elle à pratiquer la politique de l'autruche ?

Avant même que la Justice ne se prononce sur cette pitoyable affaire, tous les acteurs ayant permis qu'elle existe doivent comprendre qu'ils ont une part de responsabilité dans le chaos que nous vivons aujourd'hui, et qui tend à vouloir s'aggraver encore.

Car plus personne n'est en droit d'ignorer que **la stratégie de victimisation employée par les islamistes n'a de sens que dès lors qu'elle trouve un écho complice !**

Toutes les associations en lien avec la confrérie des Frères Musulmans doivent être dissoutes, et leurs responsables expulsés et interdits de territoire. Quand un pays se dit en guerre, il se décrédibilise aux yeux du monde en choyant ses ennemis.

Sébastien JALLAMION